

9. Garantie, contenu, limitations

Nous garantissons les propriétés affirmées dans l'esprit des normes ou des indications mentionnées dans les descriptifs des produits. Notre obligation de garantie ne s'étend pas aux dommages provoqués par une manipulation inadéquate, une mise en oeuvre inapte ou par des contraintes dépassant les valeurs offertes. Notre obligation de garantie s'annule lorsque l'utilisateur entreprend des modifications sur la marchandise livrée sans autorisation écrite de notre part. Les garanties assurées sont celles figurant sur les indications de la dernière édition valable de notre catalogue du moment, élaboré sur la base des indications de nos fournisseurs. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications et les illustrations sont données à titre indicatif. Chaque nouvelle édition annule la précédente édition. Les valeurs non indiquées dans nos catalogues doivent être confirmées sous forme écrite de notre part pour pouvoir se fier à leur validité. Notre conseil technique ne modifie pas les caractéristiques offertes. Nous déclinons toute responsabilité à propos des aspects constructifs de l'objet de l'application. Nos données sont basées sur des valeurs théoriques. Le commettant doit les vérifier dans des conditions pratiques d'utilisation. L'annonce de défauts qui pourraient diminuer les performances de nos produits de manière significative en raison d'un écart de valeur ou d'aptitude par rapport aux normes en vigueur doit être annoncée immédiatement ou au plus tard dans les 7 jours après la réception de la marchandise ou la découverte du défaut. Le délai de garantie est dans tous les cas périmé au plus tard 30 jours après réception de la marchandise. L'annonce de la défektivité doit être effectuée sous forme écrite par lettre recommandée. La réclamation nous donne le droit de faire vérifier les défauts par nos propres collaborateurs ou par des experts de notre choix. Notre prestation de garantie consiste selon notre choix soit par l'envoi sans frais de pièces de remplacement soit par un rabais approprié. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences directes ou indirectes liées à la défektivité. D'autre part, toute prétention à une modification ou à une réduction est totalement exclue.

10. Annulation

L'annulation de commandes nécessite expressément notre accord ainsi que la prise en charge de nos dépenses pour le matériel, les salaires et les frais annexes. Des réclamations concernant la qualité et les dimensions d'une livraison ne donnent aucun droit pour l'annulation des livraisons restantes d'une commande. Nous nous réservons le droit d'annuler des obligations de commandes lorsque la situation financière du commettant ou donneur d'ordre s'est considérablement dégradée ou bien s'est présentée différemment de ce qui nous avait été décrit.

11. Prescriptions de sécurité

Le respect des prescriptions locales de sécurité ainsi que les instructions correspondantes du personnel est de la responsabilité de l'acheteur.

12. For juridique et droit applicable

Le for juridique et d'exécution est celui du siège principal de la société Airproduct AG. Le Droit Suisse est exclusivement applicable.

Copyright pour le catalogue by Airproduct AG, CH-8966 Oberwil-Lieli.

«airproduct» marque déposée!

Layout et design by Media-Center Uster AG

